

Normes de façonnage et critères de qualité (bois de sciage résineux)

1. Le diamètre maximal des billes au gros bout est de 56 cm (22 pouces).
2. Tous les sous-diamètres seront réduits, et ce, pour chacun des empilements.
3. Les billes doivent être sciées aux deux (2) bouts, perpendiculairement à l'axe. Les coupes en biseau ne sont pas acceptables.
4. Les renflements de racines devront être éliminés.
5. Les nœuds doivent être rasés à l'affleurement du tronc.
6. Les billes ne doivent renfermer aucun corps étranger, tel que clou, sable, fil métallique ou autres.
7. Le chargement ne doit pas contenir de déchets de coupe (branches, pièces de bois).
8. Tout voyage de camion contenant des billes endommagées par le feu et les insectes sera refusé.
9. Les billes doivent être raisonnablement droites. Une flèche correspondant à la $\frac{1}{2}$ du diamètre au fin bout est acceptée.
10. Les billes ne doivent pas être fourchues ni provenir de bois de champs comportant des nœuds excessifs.
11. Le bois doit être sain, la carie réelle sera mesurée jusqu'à un maximum de 25% de la découpe en carie. Si plus de 25% de découpe en carie, 100% de la découpe sera réduite.
12. Aucun chicot.
13. La livraison d'épinette de Norvège est interdite et aucun voyage contenant des billes de cette essence ne sera accepté (aucune tolérance). Pour les pins, seulement le pin gris est accepté.
14. L'Acheteur se réserve le droit de refuser un chargement qui ne correspond pas aux normes établies.